

méthode bien connue dans l'armée française.

Il y a, d'autre part, des précédents; le matériel ferroviaire, une importante partie de l'industrie chimique ou métallurgique sont gérés en temps de paix par des civils et doivent passer aux mains des militaires à la mobilisation.

Pourquoi n'en serait-il pas de même des tanks, des obus et des émetteurs de T. S. F. ?

Aucun démocrate ne peut soutenir que ce matériel, accumulé en vue de la guerre, doit être dès le temps de paix à la disposition et à la discrétion des officiers de l'armée active; et, s'il leur est retiré, les chances de succès d'un putsch militaire sont déjà très sensiblement réduites.

Nous pourrions multiplier les suggestions et les propositions de ce genre. Mais nous croyons avoir suffisamment montré que le respect le plus fétichiste des « cadres du régime » ne saurait excuser une attitude de carence dans la défense antifasciste.

S'engager hardiment dans la voie de la paix désarmée

La paix est la condition même de la réalisation d'un programme économique et politique hardi. Course aux armements et réformes sociales sont deux choses incompatibles. Pas d'élargissement possible de la démocratie dans une atmosphère de préparation à la guerre, encore moins dans la dictature militaire du temps de guerre. Il est donc *essentiel* que le Parti mette au premier plan de son action la défense et l'organisation ou plus exactement la *consolidation définitive* de la paix.

Nous voudrions que le prochain Congrès, complétant et précisant les engagements de Huyghens en cette matière, prenne enfin, sur le problème de la paix et de la défense nationale — problème sur lequel un Parti comme le nôtre *n'a pas le droit de se taire* — une position sans équivoque, une position *socialiste*.

Voici quelques-uns des points autour desquels nous voudrions voir se rallier l'ensemble du Parti :

a) Nous demandons *l'abandon de toutes les mesures de militarisation de la population civile*. Il semble, en effet, monstrueux que, en dépit des résolutions de nos Congrès et de la ligne constante de la politique socialiste, ce soit justement un gouvernement à direction socialiste qui ait soit pris, soit renforcé de telles mesures. Préparation militaire obligatoire, loi d'organisation générale de la nation pour le temps de guerre, exercices de « défense passive » sont autant de têtes de chapitres que nous ne nous étonnerions pas de voir dans un programme réactionnaire.

b) Nous demandons *la reconsidération des traités impérialistes de 1919 et en particulier*

la répudiation de l'article 231, proclamant la responsabilité unilatérale de l'Allemagne dans la guerre mondiale.

Il n'est pas un socialiste qui ignore le mal fait par les traités de Versailles, Trianon, Saint-Germain, Neuilly. Il n'en est pas un qui n'ait dénoncé, en particulier, la nocivité et le mensonge de l'article 231. Il était fatal que, tôt ou tard, les pays vaincus se libèrent peu à peu des obligations, du poids de ces traités. Ils l'ont fait unilatéralement. Combien il eût été plus *politique* de faire cette révision d'accord avec eux, en commun ! Quel choc psychologique considérable eût produit, dans le monde entier et en notre faveur, la dénonciation, par le gouvernement de Front populaire, au lendemain de son avènement, de l'article 231 !

Quelle détente internationale eût provoqué la proposition faite par notre gouvernement de reconsidérer les traités ! Que l'on ne nous dise pas que c'était là faire à Hitler des concessions qui l'eussent renforcé. Non ! C'eût été, au contraire, en allant au devant d'une revendication légitime des peuples vaincus — et en particulier du peuple allemand — couper l'herbe sous le pied des dictateurs fascistes en les privant de leurs meilleurs arguments. Quel crédit moral aurait valu à notre Parti, à tout le socialisme international, une initiative de ce genre !

Un commencement d'exécution !

c) Nous demandons *des propositions précises et publiques de désarmement général, progressif et simultané et de réorganisation économique — et même politique — de l'Europe et du monde*. Mais ces propositions n'auront de force que dans la mesure où elles seront précises et accompagnées d'un COMMENCEMENT D'EXÉCUTION symbolique, aussi infime soit-il, et à condition qu'une publicité considérable et même solennelle leur soit faite.

Commencement d'exécution ? nous objectera-t-on. Mais si les autres ne nous suivent pas... A cela, nous répondrons que la même objection a été formulée contre les quarante heures et d'une façon générale contre toute nouvelle réforme sociale, accusée de handicaper le pays qui l'applique le premier vis-à-vis de la concurrence internationale. Aujourd'hui, l'expérience est faite. La France, sous la pression des masses, a osé la première. En cette matière, il y a eu un peu plus qu'un « commencement d'exécution ». Et l'initiative hardie prise chez nous a, dans le monde entier, stimulé les revendications en faveur de la réduction de la durée du travail, donné essor à de nouvelles luttes, à de nouvelles conquêtes ouvrières.

La même hardiesse s'impose en matière de désarmement. Puisqu'il faut bien que quelqu'un commence, un gouvernement à direction socialiste se doit d'être — ici encore — le premier.

Allons plus loin. Nous dirons que de telles

initiatives, sur le plan *gouvernemental*, peuvent, dans une certaine mesure, faire reculer la guerre, faire reculer le fascisme. Mais nous pensons que la paix ne sera réellement et définitivement sauvée que *par les masses ouvrières elles-mêmes*. Tant que le gouvernement de Front populaire à direction socialiste sera plus ou moins prisonnier de l'impérialisme et du militarisme, ses initiatives — même s'il s'enhardit — resteront incomplètes, insuffisantes. Elles ne seront pleinement efficaces que *lorsque le prolétariat l'aura libéré*. Et, par ailleurs, la rentrée en scène des masses ouvrières de ce pays, livrant bataille pour passer des posi-

tions enlevées en Juin à de nouvelles conquêtes, peut avoir à travers toute l'Europe une répercussion immense. La *contagion révolutionnaire* peut gagner de proche en proche, s'étendre jusque dans les pays fascistes. Déjà les grèves de l'an dernier ont eu en Italie et en Allemagne des échos dont on ne peut imaginer l'ampleur. Demain, la victoire des travailleurs français peut se répercuter, comme la révolution de février 1848, à travers toutes les capitales, et être le signal de l'effondrement des dictatures. Quel moyen plus certain de faire reculer la guerre, quel moyen plus efficace de sauver la paix ?

Front Populaire de combat !



Reste maintenant à faire accepter le nouveau programme aux « coparticipants ». Comment y parvenir ? Un seul moyen : la **PRESSION DES MASSES**.

Donc, dans quelques semaines, le Congrès du Parti va se réunir. A son ordre du jour figure : *La politique générale et le programme du Rassemblement populaire*. Ce n'est pas nous qui, interprétant à notre façon ce libellé un peu vague, avons décidé qu'il s'agissait de rédiger un NOUVEAU PROGRAMME à présenter au Rassemblement populaire. Ce n'est pas nous, *c'est la direction du Parti elle-même*. Séverac, au lendemain du Conseil national de Montrouge, écrivait sous le titre prometteur *Au travail en vue de notre prochain (sic) congrès* : « Ne peut-on espérer que, éclairés par l'expérience gouvernementale, ceux-là qui, il y a un an, écartaient les nationalisations comprennent maintenant leur nécessité et acceptent volontiers de les faire ? Nous pouvons les y aider en leur faisant des propositions claires, précises, chiffrées... C'est à mettre ces propositions debout que le Conseil national a convié tout le Parti à travailler. » (*Populaire* du 16 février 1937.) Le jour même où paraissait cet article, Paul Faure confirmait : « Prochainement (sic), un Congrès socialiste se réunira et proposera un NOUVEAU PROGRAMME au Rassemblement populaire » (Discours à Puteaux, *Populaire* du 17 février.)

Un peu plus tard, certes, que ne l'avaient

annoncé Séverac et Paul Faure — mais mieux vaut tard que jamais — le Parti va tenir ses assises. De ses délibérations sortira un « nouveau programme », à l'élaboration duquel nous nous sommes efforcés de contribuer. Il restera ensuite à le proposer, au grand jour de l'opinion publique, aux autres organisations du Rassemblement populaire, à le faire accepter par elles. A cet effet, le congrès adressera, nous en sommes certains, un appel solennel et pressant aux organisations adhérentes, en leur demandant de ne pas refuser les moyens nécessaires à la réussite de l'œuvre commune.

Pour se faire entendre, notre Parti ne manquera pas de raisons à faire valoir. Enumérons-en quelques-unes.

Tout d'abord, le Parti pourra rappeler aux « coparticipants » — au parti radical-socialiste en particulier — que les grandes nationalisations, qu'il estime aujourd'hui indispensables, ne sont pas une nouveauté. Elles figurent depuis 1934 dans le Plan de la C.G.T. Or ce plan a été accepté, au cours de deux réunions tenues les 3 août et 18 septembre 1935, comme base d'action commune, par de nombreuses organisations, toutes adhérentes au Rassemblement populaire, *le parti radical-socialiste y compris*. Personne ne s'est offusqué